



## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

à renvoyer à :

**CFE-CGC Métiers de l'Emploi, 38 rue des frères Flavien, 75020 Paris**

**Accompagné de votre RIB**

Référence unique de Mandat (à remplir par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **la CFE-CGC Métiers de l'Emploi** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **la CFE-CGC Métiers de l'Emploi**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**IDENTIFIANT CREANCIER SEPA**

**FR 02 ZZZ 40002**

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, Prénom :	Nom : <b>CFE-CGC Métiers de l'Emploi</b>
Adresse :	Adresse : <b>38 rue des frères Flavien</b>
Code postal :	Code postal : <b>75020</b>
Ville :	Ville : <b>Paris</b>
Pays :	Pays : <b>France</b>

### DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ (\_\_\_\_)

**Type de paiement** : Paiement récurrent / répétitif

Signé à :

Le :

Signature :

### JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

**Rappel :**

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **la CFE-CGC Métiers de l'Emploi**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **la CFE-CGC Métiers de l'Emploi**.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.